



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 octobre 2022

ÉVACUATION D'UN IMMEUBLE DÉSAFFECTÉ RUE SAULNIER (IX^e ARRONDISSEMENT) QUI FAISAIT L'OBJET D'UN SQUATT

Les forces de police ont procédé ce matin, en exécution d'une décision de justice, à l'évacuation d'un immeuble de bureaux désaffectés situé rue Saulnier, dans le IX^e arrondissement de la capitale.

Une centaine de personnes avaient investi, en avril 2022, un immeuble de bureaux désaffectés situé 17 rue Saulnier (IX^e arrondissement).

Le propriétaire des lieux a alors engagé une procédure d'expulsion, afin d'obtenir l'évacuation de ces occupants sans droit ni titre.

Leur expulsion a été prononcée le 18 juillet 2022 par décision de justice du tribunal judiciaire de Paris. Un délai de deux mois avait été accordé par le juge aux occupants pour quitter les lieux.

Ce délai consenti ayant été dépassé, le concours de la force publique a été requis par le commissaire de justice en charge de la conduite de la procédure le 29 septembre dernier. Le préfet de Police a accordé ce jour le concours de la force publique afin permettre cette évacuation.

6 personnes en situation irrégulière ont été interpellées.

Les services de la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris, ont pris en charge 77 personnes dont 21 en familles. Les personnes, accueillies en centres d'hébergement, vont y bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être ré-orientées vers des hébergements adaptés à leur situation en Île-de-France et en région (hors Île-de-France).

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

Mél : pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de Police

Mél : ppcom@interieur.gouv.fr